



# DU PERSECUTEUR AU PERSÉCUTÉ

# De Saul à Paul

Samedi 18 Janvier 2020



C'est aussi...

La Journée de Prière pour les élus  
et pour les personnels de sécurité  
de notre département

*« Recherchez le bien de la ville dans laquelle je vous ai menés en captivité,  
et priez l'Éternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien »*

Jérémie 29 : 7





Les Abymes, le 06 Décembre 2019

**Réf./LR/n°11-11-19/PS/cl**

**Objet** : Action en faveur des élus et personnels de sécurité 18 janvier 2020

Affaire suivie par : Mme SABLIER Patricia  
Directrice du département des Affaires Publiques  
et de la Liberté Religieuse –  
Fédération de l'Église Adventiste du 7<sup>e</sup> jour de la Guadeloupe

**Aux :**

-  Pasteurs et assistantes pastorales
-  Anciens,
-  Responsables du département des Affaires Publiques  
et de la Liberté Religieuse.

Chères Soeurs, Chers Frères,  
Chers Collaborateurs,

Les communautés adventistes du monde entier sont invitées à consacrer le 3<sup>ème</sup> samedi de janvier chaque année pour promouvoir et célébrer la liberté religieuse.

Comment se déroulera cette journée du samedi 18 Janvier 2020 ?

Deux temps forts ponctueront cette journée.

- 1- Le message du samedi matin : Le thème proposé cette année est « Liberté religieuse et extrémisme religieux ». La foi que chaque croyant exprime au sein d'une religion peut-elle conduire à des attitudes incompatibles avec le message ou la sagesse dont se réclame, à juste titre souvent, cette même religion ? Nous connaissons, hélas, l'affirmation selon laquelle les religions sont la cause de bien des guerres et des souffrances dans le monde. Que bien des tensions, des conflits, des tragédies même, aient pour origine des dérives extrémistes voire fanatiques sous couvert d'appartenance religieuse, force est d'en convenir.

La Bible fournit un exemple d'extrémisme religieux dans le Nouveau Testament : Saul de Tarse, passionné pour la tradition de ses pères, gardien des principes des rabbins de son époque, voit en l'apparition de cette nouvelle secte, un danger pour les croyances des Juifs. Il n'hésite pas à passer à l'action en persécutant nombre de ses coreligionnaires attirés par le message de ce nouveau maître, Jésus, qui se dit fils de Dieu. Mais ce même Saul de Tarse va être interpellé directement par le Père sur le chemin de Damas et devenir l'un des plus grands apôtres du Christianisme et de la liberté. Pourquoi ? Parce qu'il a été touché par l'Amour de Dieu qui a transformé sa vie, ses motivations et ses conceptions. Le titre du message est : **Saul de Tarse, fanatique et persécuteur inlassable, devenu Paul, apôtre des chrétiens, ouvert et tolérant...persécuté jusqu'à la mort...**

- 2- L'autre temps fort, qui maintenant a sa place dans nos programmes habituels annuels, est la Journée de Prière pour les élus et pour les personnels de sécurité de notre département. En effet, nous avons contacté tous les élus de notre département (conseillers municipaux, maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux, députés et sénateurs) et les personnels de sécurité, pour leur faire connaître notre désir de prier en leur faveur. Le texte de Jérémie 29 : 7 rappelle : « *Recherchez le bien de la ville dans laquelle je vous ai menés en captivité, **et priez l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien*** »

Nous invitons, par cette journée, chaque membre à respecter et soutenir les autorités supérieures, une fois qu'elles sont régulièrement établies. Nous aimerions également faire savoir aux élus de la majorité comme de l'opposition, qu'ils sont soutenus par la prière par la communauté des Adventistes du 7<sup>ème</sup> jour. C'est dans ce but que nous avons retenu qu'au même moment, sur tout le territoire de la Guadeloupe, des Saintes, de Désirade, de Marie-Galante, de Saint-Martin et Saint-Barth, plusieurs minutes soient consacrées à des prières d'intercession en faveur de tous les élus et personnels de sécurité **le samedi 18 janvier 2020 entre 10h30 et 11h00**. Tous les membres, enfants, jeunes et parents doivent être associés à cette démarche citoyenne qui sera préparée à l'avance et présidée par le Pasteur, les Anciens et le responsable APLR local.

Nous avons adressé une lettre d'information à vos élus et aux personnels de sécurité. Ils sont invités à

nous transmettre leurs éventuelles requêtes de prière, lesquelles vous seront adressées. **Ils ont aussi été invités à rester avec nous pendant le culte d'adoration, s'ils en expriment le désir.**



Nous demandons donc à chaque responsable APLR et/ou aux anciens de l'église en collaboration avec le pasteur, **d'organiser ce moment que nous aimerions simultané, dans toutes les églises adventistes de l'île entre 10h30-11h.** Nous avons envoyé des documents dans chaque section locale pour préparer à l'avance ce moment particulier. Nous vous avons proposé des thèmes d'intercession en faveur de nos élus. Nous vous avons envoyé des documents précis pour préparer à l'avance l'organisation de ce moment spécial. Nous pensons que vous en avez fait bon usage. Si ces certains élus se déplacent jusque dans votre église, nous vous proposons de prévoir de leur laisser la parole et de leur offrir un petit présent qui leur rappellera leur passage dans votre Eglise.

Pensons enfin à prier pour toutes les personnes dans le monde qui sont actuellement persécutées, qui doivent se cacher pour pratiquer leur foi. Nous vous rappelons les chrétiens emprisonnés, et particulièrement les pasteurs adventistes du Burundi Pasteur Lamec Barishinga, Président de l'Union des adventistes du Burundi et Pasteur David Ntunzwenimana, responsable du district ecclésial de Yanza au Burundi pour qu'ils soient libérés de prison. D'autres chrétiens ou d'autres hommes de confessions religieuses autres que chrétiennes souffrent aussi de discriminations graves, en particulier en Iran. Pensons à eux dans nos prières.

Comptant sur votre collaboration pour le succès de cette journée, recevez, chères sœurs, chers frères, nos fraternelles salutations dans le Seigneur.

**Patricia SABLIER**

*Responsable du Département des Affaires  
Publiques et de la Liberté Religieuse.*

## MOMENT DE PRIÈRE EN FAVEUR DES ÉLUS

### FONDEMENTS BIBLIQUES

**La volonté de Dieu a toujours été que son peuple soit en bénédiction aux nations, exception faite toutefois de celles qui, de toute évidence, tels les Cananéens, avaient rejeté tous les appels du Créateur à Le reconnaître comme étant le vrai Dieu des cieux.**

#### Les anges de Dieu interviennent auprès des dirigeants des nations

- L'Éternel réveille l'esprit de Cyrus : Esd. 1 : 1
- Le songe donné à Abimélec : Gen. 20 : 3-7
- Le songe donné à Pharaon : Gen. 41: 25-32
- Le songe donné à Nébucadnetsar : Dan. 2: 28
- Le roi de Perse résiste à l'ange envoyé de Dieu Dan. 10: 13

#### Paul rappelle que les autorités et les institutions supérieures viennent de Dieu : Rom. 13: 1

L'Éternel contrôle le choix et les activités des rois des nations.

- Dieu renverse et établit les rois Dan. 2: 21
- Élie doit oindre le roi de Syrie 1R. 19: 15
- Le cœur du roi est comme un courant d'eau dans la main de Dieu Pr. 21: 1
- Dieu annonce aux nations païennes qu'elles doivent se soumettre au roi de Babylone Jér. 27: 2-7
- Des conseils inspirés pour abandonner le péché sont donnés au roi de Babylone Dan. 4: 27
- Libres qu'ils sont, les rois des nations peuvent résister à l'influence des anges envoyés par Dieu Dan. 10: 13

#### PRIER POUR LES DIRIGEANTS DES NATIONS N'EST PAS UNE VAINNE ACTION

- L'exhortation de Paul est claire.

*"J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté.." 1Tim. 2:1,2*

- Par l'intermédiaire du prophète Jérémie, le Seigneur demande aux captifs juifs de prier pour le bien de la nation dans laquelle ils sont établis :

**Jér. 29 :1ss** *Voici le contenu de la lettre que Jérémie, le prophète, envoya de Jérusalem au reste des anciens en captivité, aux sacrificateurs, aux prophètes, et à tout le peuple, que Nébucadnetsar avait emmenés captifs de Jérusalem à Babylone, ... Elle était ainsi conçue : Ainsi parle l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, à tous les captifs que j'ai emmenés de Jérusalem à Babylone ...Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en captivité, et priez l'Éternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien. »*

- Dans son édit en faveur de la reconstruction du temple de Jérusalem, le roi Perse Darius avait souhaité que les Juifs prient pour lui et pour sa famille :

*Esd. 6 : 8ss* *Voici l'ordre que je donne touchant ce que vous aurez à faire à l'égard de ces anciens des Juifs pour la construction de cette maison de Dieu : ... afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au Dieu des cieux et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils... Moi, Darius, j'ai donné cet ordre. Qu'il soit ponctuellement exécuté. »*

- Dans certains cas, des non Juifs ont fait preuve de plus de foi en Dieu et en Jésus-Christ que le peuple de la Bible. Le cas du centenier romain s'adressant à Jésus, est bien connu en *Mat. 8: 6ss*

*« Comme Jésus entra dans Capernaüm, un centenier l'aborda, ... Puis Jésus dit au centenier : Va, qu'il te soit fait selon ta foi. Et à l'heure même le serviteur fut guéri. »*

- Les trois semaines de prière de Daniel n'ont pas été vaines. Elles ont contribué sans que Daniel le sache au succès de la mission de l'ange de Dieu, venu influencer le "chef du royaume de Perse" :

*La troisième année de Cyrus, roi de Perse, une parole se révéla à Daniel,...*

*En ces jours-là, moi, Daniel, je fus trois semaines dans le deuil. Je ne mangeai aucun mets délicat, il n'entra ni viande ni vin dans ma bouche, et je ne me parfumai pas, jusqu'à ce que les trois semaines soient accomplies. Le vingt-quatrième jour du premier mois, moi, j'étais au bord du grand fleuve, c'est-à-dire le Tigre. Levant les yeux, je vis un homme vêtu de lin avec une ceinture d'or d'Ouphaz autour des reins...*

*Il me dit : Daniel, n'aie pas peur ; dès le premier jour où tu as décidé de comprendre et de t'humilier devant ton Dieu, tes paroles ont été entendues, et c'est à cause de tes paroles que je suis venu. Le prince du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours ; mais Michel, l'un des premiers princes, est venu à mon secours, et je suis resté là, auprès des rois de Perse. Je suis venu maintenant pour te faire comprendre ce qui doit arriver à ton peuple dans la suite des temps ; car il y a encore une vision pour ces jours-là.*

L'église ne peut donc pas se soustraire à cette activité utile qui fait partie de ses responsabilités. Beaucoup de dirigeants de nations consultent des forces occultes qui se présentent à eux sous un jour séduisant. Les dirigeants ne sont pas orientés vers le Créateur de façon naturelle. Il incombe à l'Eglise d'apporter une véritable dimension céleste à leurs décisions et activités car ils recherchent le bien de la société.

Comme ce fut le cas de Daniel, nous pouvons ne pas avoir conscience de toute la portée de nos prières en faveur de nos dirigeants mais elles en ont une. Il y a certainement parmi nos responsables politiques ceux qui ont foi en la présence et en la puissance de Dieu comme le centenier romain. Ils peuvent être utilisés par Dieu comme passerelles à l'action bénéfique de son Esprit saint. N'hésitons pas un instant à les soutenir en intercédant en leur faveur par nos prières.

## OBJECTIFS

Nos objectifs sont multiples et peuvent être atteints progressivement. Il s'agit notamment de :

- 1) Rappeler aux membres que l'Eglise doit s'intéresser aux Affaires Publiques de sa communauté, de son quartier, afin de lui apporter discrètement mais sûrement, une touche spirituelle positive et contribuer au succès des actions des élus.
- 2) Inviter chacun de nos membres à respecter les autorités supérieures, une fois qu'elles sont régulièrement établies.
- 3) *"Aider chaque congrégation à déterminer la meilleure méthode possible permettant d'attirer l'attention de personnes et d'organisations en dehors de la foi adventiste et former des relations amicales avec elles."* (Aspect STM\* : Connecte et partage)
- 4) *"Aider les membres à reconnaître et remplir adroitement leurs obligations, un engagement citoyen, envers la communauté locale qu'ils servent."* (Aspect STM\* : Conserve et fais des disciples)
- 5) Faire savoir aux élus de la majorité comme de l'opposition, qu'ils sont soutenus par la prière des membres de la communauté des adventistes du 7<sup>ème</sup> jour.
- 6) Réveiller l'esprit des élus sur l'intérêt d'une lecture actualisée de la Parole de Dieu
- 7) Pérenniser ce moment : le rendre chaque année plus intense et plus amical.

\* STM = "Seigneur Transforme Moi". Objectif spirituel quinquennal de la Division Inter Américaine ; Planification Stratégique.



## JOURNEE DE SOUTIEN ET DE PRIERE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE SECURITE ET DES ELUS

- 18 JANVIER 2020-

### 1 - Les personnes concernées par la prière

Les élus	Les personnels de sécurité
<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Le député de la circonscription</li><li>☞ Le sénateur de la circonscription</li><li>☞ Les présidents des collectivités</li><li>☞ Le président de la communauté des communes</li><li>☞ Les élus, membres des assemblées territoriales, sans distinctions de parti.</li><li>☞ Le Maire de la commune</li><li>☞ Les conseillers municipaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Les sapeurs-pompiers de la commune</li><li>☞ Le SAMU</li><li>☞ La gendarmerie</li><li>☞ La police</li><li>☞ Le CROSSAG (sécurité en mer) : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage aux Antilles et en Guyane)</li><li>☞ Le personnel du bureau de la sécurité civile à la préfecture</li></ul>

### 2- Les objectifs

- Inviter chaque membre à respecter et soutenir les autorités supérieures, une fois qu'elles sont régulièrement établies.
- Faire savoir aux élus de la majorité comme de l'opposition, qu'ils sont soutenus par la prière par la communauté des Adventistes du 7<sup>ème</sup> jour.
- Permettre aux élus qui le souhaitent d'assister à la célébration à partir de 10h30 et d'en sortir édifiés avec un autre regard sur Jésus-Christ et sur les Adventistes du 7<sup>ème</sup> jour.
- Créer les conditions pour que ce moment soit apprécié au point d'espérer secrètement son retour l'année suivante.
- Sortir du lieu de culte avec la paix, la sérénité, la confiance en l'amour que Dieu a pour chacun, sans distinction de race, de classe ou de sexe.
- Faire véritablement de l'Église une maison de prière pour TOUS.

### 3- **Les suggestions de prières** : Comment prier spécifiquement ? Quelques suggestions ...2 grands axes.

#### A- Que le Maître de l'Univers protège leurs familles contre les agressions et les accidents. Qu'il leur donne les dons et qualités nécessaires : la santé, la sagesse, l'intelligence, l'intégrité, un esprit de justice et de soumission à Sa volonté.

- Que Dieu élève des personnes capables qui craignent Dieu, intègres, et qui soient des ennemis de la cupidité. *Ex. 18 : 21-22*
- Que Dieu leur donne des cœurs intelligents pour discerner le bien du mal. *1 Rois 3 : 9*
- Qu'ils s'éloignent des paroles mensongères. *Proverbes 17 : 7*
- Qu'ils n'acceptent pas de présents en secret. *Proverbes 17 : 23 ; 29 : 4*



- Qu'ils évitent les voyants et toute forme d'occultisme. *Esaïe 8 : 19*
- Que Dieu les éloigne des mauvais conseillers. *Proverbes 25 : 5*
- Que Dieu les entoure avec des conseillers qui disent la vérité. *Proverbes 16 : 3*

**B- Que les élus favorisent dans leurs décisions, l'emploi, la paix sociale, la sécurité, la consolidation des familles et le développement optimal de la jeunesse. Que les élus prennent des dispositions pour améliorer la situation des plus démunis.**

- Qu'ils fassent droit aux malheureux et qu'ils les affranchissent de l'oppression et de la violence. *Psaumes 72 : 4 ; 12-14*
- Que Dieu leur donne un esprit de justice. *Esaïe 28 : 6*
- Qu'ils n'absolvent pas les coupables ni ne condamnent les justes. *Proverbes 17 : 15*
- Qu'ils jugent les pauvres fidèlement. *Proverbes 29 : 14*



## Préparation de la journée de prières des élus et agent de sécurité par l'église locale et sous la direction des responsables APLR, des pasteurs et des Anciens.

**SAMEDI 18 JANVIER 2020**

Dans toutes les églises de la Guadeloupe, des dépendances et de Saint-Martin

### NOUS



1	Pour le 20 novembre 2019	Envoi des courriers nominatifs à chaque élu de chaque commune, chaque député, chaque sénateur, aux services de sécurité de chaque commune pour les informer de la démarche	<i>Réponse possible par courrier, fax ou courriel</i>
2	30 novembre 2019	Document envoyé aux pasteurs et chefs de département pour explication de la démarche	
3	3-8 décembre 2019	Courriers envoyés aux responsables APLR et Anciens de toutes les sections locales afin de préparer à l'avance ce moment particulier	
4	17-22 décembre 2019	Les élus ou personnel de sécurité renvoient s'ils le désirent les requêtes précises au secrétariat du département APLR	<i>Réponse possible par courrier, fax ou courriel</i>
5	7-12 janvier 2020	Le département APLR renvoie les requêtes reçues dans les églises concernées en fonction des demandes des élus	
6	Fin janvier 2020	Une petite carte sera envoyée par le secrétariat APLR aux élus qui auront manifesté un désir spécial en envoyant la feuille de requête ou qui se seront déplacés.	
7	Février 2020	Evaluation finale en fonction des évaluations renvoyées par les églises.	



## ORGANISATION DE LA JOURNÉE DANS LA SECTION LOCALE

*Donner à ce moment spécial un caractère préparé et solennel  
Tous les départements de l'église sont engagés dans la préparation de cette journée*



	ACTION	DEPARTEMENT	PÉRIODE	QUI ?
<b>NOVEMBRE DECEMBRE 2019 – PREPARATION PREALABLE</b>	1 Rendre visite personnellement - A la mairie de votre commune pour inviter le maire et ses adjoints - A la caserne des pompiers pour voir le responsable - A la gendarmerie - A la police municipale	Les membres du comité d'église ou membres de l'église  <i>Répartir ces visites au niveau du comité d'église en fonction des affinités avec les personnes à inviter.</i>	Entre le 30 novembre et le 30 décembre 2019	..... ..... ..... ..... ..... .....
	2 Préparation de la décoration du temple	DIACONAT	Décembre 2019 <b>(budget)</b>	..... .....
	3 Préparation des places de parking VIP	DIACONAT	Décembre 2020	..... .....
	4 Achat de cadeaux et emballage des cadeaux <i>(Idée cadeau : LIVRE "L'évangile au Coeur du monde socio-politique et médiatique aux Antilles Guyane" par Daniel Milard - En vente à la Maison Santé &amp; Vie.)</i>	APLR EVANGÉLISATION	Décembre 2019 <b>(budget)</b>	..... ..... .....
	5 Préparation de la musique	Musique et chorale d'église ou groupes invités	Nov. /déc. 2019	..... .....
	6 Préparation Accueil des élus et autres invités (places réservées)	Equipe d'accueil	Décembre 2019	..... .....
	7 Préparation Cocktail pour les responsables de l'Eglise et invités	SANTÉ	Décembre 2019 <b>(budget)</b>	.....

<b>18 JANVIER 2020</b>	1 Présentation des élus et invités en début de service et bienvenue	Pasteur, 1 <sup>er</sup> ancien, responsable APLR	Janvier 2020	..... .....
	2 Moment de prière Nombre de prières Suggestions de prières Qui prie	Pasteurs, anciens, responsable APLR	Janvier 2020	..... ..... .....
	3 Moment de parole pour les invités (gestion du temps)	Pasteur, ancien, responsable APLR	Janvier 2020	.....
	4 Remise de cadeaux aux invités	Pasteurs, anciens, responsable APLR Evangélisation	Janvier 2020	..... .....
	5 PRÉDICATION Message préparé par le département APLR	Pasteur, ancien, responsable APLR	Janvier 2020	.....
	6 Cocktail pour les responsables de l'Eglise et invités	SANTÉ	Janvier 2020	..... .....

<b>1</b>	<b>Evaluation à remplir :</b>			
	☞ Un responsable de chaque église remplira la feuille de bilan et la renverra au département APLR de la Fédération pour l'évaluation de cette action	Responsable APLR ou ancien d'église	Février 2020	.....

Titre :

*Saul de Tarse, fanatique et persécuteur inlassable, devenu Paul,  
apôtre des chrétiens, ouvert et tolérant...persécuté jusqu'à la mort...*

Textes de base : Actes 5 : 38-39 - Gal 5 : 13-14

Aujourd'hui dans toutes les églises adventistes du monde entier, c'est la journée de promotion de la liberté religieuse.

A quand remonte cet acquis social et religieux pour toutes les religions ? **Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale**, le 10 décembre 1948, 50 états sur les 58 États membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot ([résolution 217 A \(III\)](#)).

Que dit cet article ? Article 18 : *Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.*

Mais l'Église adventiste a eu sa première déclaration de liberté religieuse antérieure à 1948. Elle date de 1889. En 1889, la jeune église adventiste a réclamé la liberté religieuse pour TOUS . Même pour ceux dont les croyances sont différentes des nôtres. La règle d'or en la matière est le verset biblique donné par Jésus quand il était sur terre : « *Tout ce que vous voudriez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux.* » Mat 7 : 12

Tout a commencé au XIX<sup>e</sup> siècle. Pourquoi ? Parce qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis, pays composé d'hommes et de femmes venant pour la plupart de divers pays d'Europe, qui fuyaient la répression de plus en plus constante et massive et les persécutions fomentées par l'Église catholique alliée du pouvoir royal, accueillait les Protestants, les Huguenots, les anti-cléricaux, les Quakers et les Juifs. Et toutes ces populations se sont retrouvées sur les terres hospitalières d'Amérique...Ainsi plusieurs groupes religieux différents vivaient en bonne intelligence en Amérique du Nord. La 1<sup>ère</sup> constitution des États-Unis, établie en 1789 donnait, dans son premier amendement, la liberté religieuse. Et le **premier amendement de la Constitution des États-Unis d'Amérique** fait partie des **dix amendements** ratifiés en 1791 et connus collectivement comme la **Déclaration des Droits (Bill of Rights)**. Cet amendement interdit au **Congrès des États-Unis** d'adopter des lois limitant la **liberté de religion** et d'expression, la **liberté de la presse** ou le droit à « s'assembler pacifiquement ».

On ne pouvait reproduire, dans un pays neuf, l'intolérance et les persécutions dont on avait tant souffert en Europe !!

**Une ombre sur la liberté religieuse pour tous.....balayée  
grâce à l'engagement et à la ténacité**

Mais au fur et à mesure, au XIX<sup>e</sup> siècle, on vit en Amérique se constituer un mouvement très fort qui voulait imposer une nouvelle loi et qui voulait même changer la Constitution : il voulait imposer le dimanche comme jour de repos. Et faire en sorte que les États-Unis se déclarent nation chrétienne. Ainsi le dimanche serait le jour obligatoire du repos. Et la plupart des chrétiens considéraient cette décision comme sage. A partir des années 1880, des persécutions s'intensifiaient dans plusieurs états, en 1882, en Californie mais rapidement cet État, après en avoir compris les dangers, a abrogé la loi du dimanche. Le problème se déplace en Arkansas, au Tennessee... Et les persécutions s'accroissent contre les Juifs et contre un groupe de chrétiens appelés « Adventistes du 7<sup>ème</sup> jour » qui célébraient Dieu le 7<sup>ème</sup> jour, le sabbat.

Le 21 mai 1888, le sénateur Blair, dans l'État du New Hampshire, propose au Sénat américain un projet de loi pour promouvoir « *le jour du Seigneur* » comme jour de culte religieux. Et dans la foulée, ce même sénateur propose un amendement à la Constitution américaine pour christianiser le système scolaire public national.

C'est alors que la jeune église adventiste se mobilise contre ce projet. Pourquoi ? Parce que d'abord, l'Église et l'État doivent être séparés : c'est la condition *sine qua non* de la bonne marche d'un pays. Ensuite, si le dimanche est le jour de repos pour certains alors qu'il ne le serait pas pour d'autres, pourquoi vouloir l'imposer ?

Tous les partisans de la liberté religieuse se mettent donc en campagne : l'Église adventiste, à cette époque, était un petit groupe de 25 000 membres sur tout le territoire des États-Unis, mais ils rassemblèrent 250 000 signatures, revendiquant la séparation de l'Église et de l'État : ils refusaient, 100 ans après la Constitution de 1789, qu'on intègre des opinions religieuses dans la Constitution des États-Unis. Des marches furent organisées contre l'adoption de cette loi et de nombreux croyants de toute obédience se joignirent à l'Église Adventiste dans tous les États et finalement, cette proposition de loi n'a pas vu le jour.

Et dans ce contexte de lutte contre la loi du dimanche, une jeune femme, visionnaire et sage, étudiante inlassable de la Bible, Ellen White s'est affirmée. Certains dans l'Église Adventiste disaient : ce n'est pas la peine de se battre pour la liberté religieuse ! La persécution arrive, laissons-la venir ! Elle répondit sans hésitation : « Non, non il faut défendre cette liberté fondamentale. Et elle a écrit : « *La bannière de la vérité et de la liberté religieuse, élevée bien haut par les fondateurs de la religion chrétienne et les témoins de Dieu au cours des siècles, a été remise entre nos mains alors que nous sommes sur le point de participer aux derniers combats.* » (Conquérants Pacifiques, Dammarie les Lys, Éditions SDT, 1959,p.60)

« *La bannière de la vérité* », on pourrait s'arrêter là ; c'est suffisant, la bannière de la vérité : quand vous avez la vérité, vous avez tout ! Non, elle continue : « *La bannière de la vérité et de la liberté religieuse* » Elle reconnaît la mission des fondateurs de la religion chrétienne et des témoins de Dieu au cours des siècles : élever bien haut la bannière, le drapeau. **Donc, il y a une tradition dans le monde chrétien en faveur de la liberté religieuse.** Mais elle continue : « *Cette bannière a été remise entre nos mains à nous alors que nous sommes sur le point de participer aux derniers combats.* »

Comprenez-vous ce qui signifie la liberté religieuse et la défense de la liberté religieuse ? Dans notre compréhension, nous pensons simplement qu'il faut s'occuper de liberté religieuse quand on a un problème.... Mais ce n'est pas simplement quand tout va mal qu'il faut s'occuper de liberté religieuse, c'est une mission et une mission prophétique qui doit être remplie jusqu'à la fin des temps. C'est pourquoi l'Église Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour dès 1884 a publié un journal de liberté religieuse « American sentinel of Religious Liberty », mais a institué aussi dans son organisation mondiale un département unique dans le monde chrétien, le département de la liberté religieuse en 1906.

### **Vérité et liberté religieuse : deux concepts apparemment antinomiques ?**

Alors revenons sur cette citation parce qu'elle a quelque chose d'assez extraordinaire. D'abord elle nourrit des images : on voit une bannière, un drapeau et aujourd'hui on voit beaucoup les drapeaux : les populations utilisent beaucoup les drapeaux. Quand il y a des manifestations, par exemple contre la PMA (Procréation médicalement assistée) ou contre le nouveau régime des retraites, on confectionne avec attention son drapeau et on y inscrit son slogan.... On brandit un drapeau à l'occasion des matchs de foot-ball, de rugby, ou de tennis : on voit les drapeaux dans les tribunes, le drapeau français et les supporters ont leur drapeau levé bien haut. Et il est vrai que si vous venez quelque part avec un drapeau, en général ce n'est pas pour mettre le drapeau dans votre poche. C'est pour, à un moment donné, le sortir, le brandir et le lever bien haut.

Ainsi, le drapeau de l'Église, d'après cette citation d'Ellen White qui doit être levé bien haut, a un slogan : trois mots reliés, **vérité et liberté religieuse**. Alors vérité ? On comprend : on est une église, on croit à la vérité comme la plupart des églises, on croit qu'on a la vérité. Mais il y a aussi « liberté religieuse ». Alors là c'est plus difficile à comprendre parce qu'on a l'impression que ces trois mots ne vont pas ensemble. S'il y a la vérité et s'il y a la liberté, est ce que ça ne veut pas dire que la vérité va être attaquée par la liberté ? Est-ce qu'il n'y a pas là une opposition ?

OUI, il peut y avoir une opposition

**Saul caractérise tout à fait cette opposition entre vérité et liberté  
et Paul, cette union entre vérité et liberté.**

Paul, quand il apparaît la première fois dans le livre des Actes des apôtres, s'appelle Saul de Tarse : parmi les chefs juifs, profondément irrités par la proclamation de ce nouvel Évangile, se détache Saul de Tarse : citoyen romain par sa naissance, il est cependant de descendance juive et il avait été instruit par le plus éminent des rabbins de l'époque, Gamaliel. Il était considéré par les rabbins comme un jeune homme d'avenir, et on nourrissait de grands espoirs sur ce défenseur ardent et éclairé de la tradition. Il est dépeint comme un homme dur, fanatique, pénétré d'un zèle frénétique, qui ne tolère pas que d'autres puissent penser différemment. Saul de Tarse, c'est l'homme de la vérité et seulement de la vérité. Il élève sa bannière, son drapeau : c'est un passionné et il élève bien haut son drapeau mais sur son drapeau, il n'y a qu'un seul mot, et ce mot c'est **VÉRITÉ**. Alors Saul, ce Saul de la vérité, que faisait-il ? Actes 8 : 60 est précis sur ses agissements : « *« Saul de son côté, n'a pas perdu de temps, ravageait l'église, pénétrant dans les maisons il en arrachait homme, femme, enfant et les faisait jeter en prison. »*

Il assiste aussi à la lapidation d'Etienne et il l'approuve. Il ne va pas jeter les pierres mais il va garder les vêtements d'Etienne, c'est-à-dire qu'il est plus qu'un observateur. Et là il découvre quelque chose d'autre : un autre personnage qui lui aussi est passionné pour la vérité, qui n'a pas peur de témoigner pour la vérité, c'est Etienne. Mais Etienne est tout à fait différent. Etienne n'a pas la même attitude, Etienne n'est pas agressif.

Mais Paul ne supporte pas cette attitude : elle n'est pas dans ses codes : lui, il élève bien haut son drapeau mais sur son drapeau il y a seulement le mot **VÉRITÉ**. Et en assistant à la lapidation d'Etienne, il est évidemment surpris parce qu'il découvre un personnage qui est différent du sien. Un personnage qui est passionné de vérité mais qui va dire des mots qui bouleversent Paul probablement. Il est dit dans Actes 9 : 1, avant de mourir, regardant ces bourreaux : « *Seigneur ne leur impute point ce péché.* » La vérité d'Etienne à la différence de celle de Saul, la vérité d'Etienne, elle pardonne, elle fait écho aux paroles de Jésus sur la croix, qui lui aussi est mort sous les coups de fanatiques, des extrémistes religieux : « *Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font !* »

Mais cela n'est pas suffisant pour bouleverser Saul et il va continuer son œuvre destructrice. Dans Actes 9 : 1 on lit : « *Cependant, Saul, respirant encore la menace et le meurtre contre les disciples du Seigneur, se rendit chez le souverain sacrificateur.* » Nous voyons un personnage complètement habité par une mission, sa mission : celle de détruire l'hérésie et détruire les hérétiques.

Probablement que Saul aime Dieu ! La plupart des persécuteurs dans l'Histoire étaient des gens sincères et souvent des gens qui aimaient Dieu. Ils aimaient la vérité par-dessous tout et ils ne pouvaient pas tolérer que d'autres puissent prétendre avoir une autre vérité. Au verset 9 au chapitre 1 nous lisons : « *Quant à Saul il respirait toujours la menace contre les disciples du Seigneur.* » C'est très très fort, il respirait toujours la menace et le meurtre. C'est-à-dire que quand il se réveillait le matin il se disait : « Qu'est-ce que je vais pouvoir faire contre ces hérétiques ? Comment vais-je pouvoir les éliminer ? A midi, il se disait : Est-ce que j'ai fait assez ce matin, j'aurais dû faire plus ». Et le soir après avoir fait sa prière et son examen de conscience, il disait peut-être « Seigneur donne-moi les moyens, plus de moyens pour les détruire ! »

C'était l'homme de la VÉRITÉ,  
L'homme de sa VÉRITÉ.

Il dira plus tard après sa rencontre avec Jésus sur le chemin de Damas : Actes 22 : 4 : « *J'ai persécuté à mort ces doctrines liant et mettant en prison hommes et femmes.* » Et aux Galates, il écrira : « *Je persécutais à outrance et ravageais l'église de Dieu.* » Paul avait oublié ou il n'avait pas voulu entendre les conseils de modération de son maître Gamaliel, Gamaliel qui disait dans Actes 5 : 38 « *Si cette entreprise - parlant de cette nouvelle croyance, - le christianisme naissant-, si cette entreprise vient des hommes, elle se détruira d'elle-même, mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez pas la détruire. Ne courez pas le risque d'avoir combattu contre Dieu.* »

Ainsi avant de rencontrer Jésus sur le chemin de Damas, Saul était l'homme de la vérité. Il avait un drapeau, et il l'éléva bien haut ce drapeau mais sur ce drapeau il y avait seulement un mot, VÉRITÉ. Il est sincère comme les pires persécuteurs sont sincères. Bossuet au XVIIème siècle, pour justifier la persécution des Huguenots s'en référait à Thomas d'Aquin qui lui s'en référait à Augustin pour justifier la persécution des hérétiques. Et Bossuet, Thomas d'Aquin, Augustin étaient des hommes sincères et croyants.

Alors comment réagir ? Nous, au XXIème siècle, sommes-nous des hommes et des femmes qui brandissons un drapeau ? Et quel serait le slogan écrit sur ce drapeau ? Un seul mot ? VÉRITÉ ? C'est-à-dire qu'il exclut l'autre partie qui est très importante : LIBERTÉ RELIGIEUSE ?

Quelle est la situation du monde aujourd'hui en 2020, en matière de liberté religieuse ? Vous savez aujourd'hui d'après le rapporteur spécial de l'ONU, 22 pays réservent la peine de mort pour l'apostasie. C'est-à-dire que dans 22 pays, si vous changez de religion, si vous vous convertissez à une autre religion, vous allez être puni et probablement exécuté. Et ce rapport ajoutait que dans 9 pays, c'est l'emprisonnement à mort pour le blasphème. Si vous dites : « *Je ne suis pas d'accord avec votre religion!* » c'est un blasphème et vous risquez l'exécution. Et ce rapport ajoutait aussi que dans 13 pays, les athées risquent la peine de mort.

Quand nous parlons de **LIBERTÉ RELIGIEUSE**, on est tout à fait dans le vif du sujet et quand nous parlons de l'extrémisme, du fanatisme et de la sincérité de Saul de Tarse, nous pouvons nous en référer à tous les extrémismes du monde aujourd'hui. Nous pouvons voir aujourd'hui que dans ce monde, un extrémisme se nourrit d'un autre extrémisme. C'est-à-dire que les musulmans fanatiques détruisent les statues de Bouddha pour attaquer la religion bouddhiste, et quelques temps plus tard au Sri Lanka mais surtout en Birmanie, les bouddhistes extrémistes attaquent les musulmans et les massacrent. Même chose en Inde où les religieux hindous extrémistes attaquent les croyants musulmans parce que ces derniers mangent de la viande.

Ainsi, dans ce monde où un extrémisme répond à un autre extrémisme, il est important de ramener les choses comme elles devraient être.

**Sous le regard de Dieu, il est important de s'éloigner de l'extrémisme. Jésus a dit : « La vérité vous rendra libres ». Donc Dieu est le Dieu de la vérité, c'est aussi le Dieu de la liberté. Et c'est ce Dieu là qui va arrêter Saul sur la route de Damas. Lui, le persécuteur, lui qui n'a qu'un mot sur son drapeau, VÉRITÉ, va apprendre que ce n'est pas suffisant.**

#### **La vérité sans la liberté religieuse n'est plus la vérité.**

La VÉRITÉ peut être tout ce que vous voulez mais elle n'est pas complète. Et probablement Etienne a été le premier qui a suggéré à Paul cette idée. Ce Paul donc, Saul sur le chemin de Damas, respirait le meurtre, il voulait régler cette affaire avec les chrétiens de Damas et

Là soudainement, Dieu lui a parlé

Là cet événement va changer son expérience.

Paul change complètement, il va rester l'homme de la vérité bien sûr, il va rester ce passionné pour la vérité. Il va prendre tous les risques mais sur son drapeau il n'y aurait plus seulement le mot **VÉRITÉ** mais il y aurait aussi les mots **LIBERTÉ RELIGIEUSE**

N'oublions pas non plus que l'apôtre Paul, arrêté et accusé d'appartenir à une secte criminelle a été ramené à Rome, persécuté et tenu dans une dure captivité pendant deux ans, et aurait eu un long procès avant d'être décapité à Rome en 67 ap J.C. De persécuteur, il devient l'apôtre persécuté et martyr, comme Etienne !

La vérité et la liberté religieuse.

Et alors, il écrit aux Galates 5 : 1, « *c'est pour la liberté que Christ nous affranchit* ».

Et au verset 13, « *Frères vous avez été appelés à la liberté.* »

Et puis bien sûr un avertissement, « *seulement ne faites de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair* ». Vivre selon la chair c'est vivre selon ses émotions, ses préjugés, ses parti-pris, sa vérité !

Lorsque le Seigneur habite dans nos vies, **la liberté et la vérité** marchent de pair, elles ne sont pas séparées. Il n'est plus question d'opprimer, de persécuter, de manipuler, pour que la vérité triomphe. Et Paul poursuit dans Galates 5 : 13-14 « *Rendez-vous par amour, serviteurs des uns et des autres car toute la loi - c'est à dire la vérité - s'est accomplie dans une seule parole, tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

**Ton prochain, même s'il ne partage pas ta vérité,  
Ton prochain, même s'il prétend avoir une autre vérité.**

**C'est ton prochain, tu l'aimeras parce que si tu crois à la vérité, tu crois aussi à la liberté de l'autre, tu acceptes qu'il ait sa propre vérité.  
Tu crois à la liberté religieuse.**

### **Vérité et liberté religieuse deviennent compatibles dans un cœur régénéré par l'expérience personnelle avec Jésus qui est Amour**

Alors l'extrémiste, le persécuteur, l'instrument de la mort, l'ennemi de Dieu, meurt sur le chemin de Damas. Et il meurt si bien qu'il va écrire des paroles extraordinaires tellement opposées à la personne qu'il était auparavant.

Il écrit dans 1 Corinthiens 13 :1-3 « *quand j'aurais le don de la prophétie, la science de tous les mystères et toute la connaissance quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, ça c'est la connaissance, c'est la vérité relative on pourrait dire, quand j'aurais même toute cette vérité, Paul ajoute si je n'ai pas l'amour, cela ne sert de rien.* » « *Si je n'ai pas l'amour,* » il reconnaît qu'il n'avait pas l'amour, il avait peut-être la vérité mais il n'avait pas l'amour. **Donc Vérité et liberté religieuse sont compatibles dans un cœur régénéré par l'expérience personnelle avec Jésus qui est Amour.**

Quand nous avons la vérité, avons-nous l'amour ? Est-ce que la vérité sans amour peut être encore la vérité ? C'est l'amour qui va donner la liberté à l'autre. Et pour parfaire cette superbe confession, Paul va dire dans 1 Cor 13 :3b « *si je n'ai pas l'amour cela, donc la vérité, ne me sert de rien* ». Et il ajoute : « *L'amour est patient, plein de bonté, il ne s'enfle pas d'orgueil, il ne fait rien de malhonnête, il ne cherche point son intérêt.* » Paul est transformé par l'illumination de la rencontre avec Jésus. Et il ajoute : « *L'amour ne s'irrite point* ». Comment Paul avec sa personnalité, comment peut-il écrire : l'amour ne s'irrite point ! Lui qui ravageait l'église, il ne soupçonne point le mal et ne se réjouit point de l'injustice. Quelle métamorphose !

Alors quand on parle de vérité et de liberté religieuse, on est souvent regardé avec méfiance, on est souvent vu avec un regard de soupçon car les gens pensent que, puisqu'on met en face de la vérité la liberté religieuse, c'est qu'on doit être pour l'œcuménisme. Ou alors on est en faveur de cette vérité toute relative : en réalité chacun a sa vérité, tu as ta vérité, j'ai ma vérité, les deux sont bonnes.

Le grand danger auquel on est exposé quand on défend la liberté et la vérité, c'est d'en arriver finalement à diminuer l'importance de la vérité. Mais ce n'était pas le cas de Paul. A une question qui se pose : devons-nous taire la vérité parfois ? Devons-nous taire la vérité par amour de la liberté ? Mais dans ce cas, de quelle liberté s'agit-il ? Ma liberté, c'est celle de dire, la liberté m'autorise à dire. Mais elle autorise mon prochain à faire de même.

### **La vérité et la liberté religieuse poussent au témoignage**

Je suis convaincu d'avoir la vérité, on peut bien sûr épiloguer sur ce que signifie la vérité ? De même sur la liberté. Je peux être convaincu, passionné de la partager mais reconnaître aussi que mon prochain a aussi lui le droit d'avoir sa vérité et de la partager et je ne dois pas vouloir l'éliminer parce que ce qu'il propose est différent de ce que je crois. Cela ne veut pas dire que ce que je crois n'est pas la vérité, j'y crois sincèrement. Mais la vérité, c'est aussi le respect, la liberté et l'amour.

Le Paul qui écrit « *sans l'amour je ne suis rien* » dit aussi « *Je n'ai point honte de l'évangile* ». Et il ajoute : « *Malheur à moi si je n'annonce l'évangile* ». Je peux croire avoir la vérité, la proclamer et vivre en bonne entente avec d'autres qui aussi croient qu'ils ont la vérité, voilà la liberté religieuse. La vérité et la liberté religieuse.

Lorsque Jésus rencontre la femme samaritaine qui a une autre vérité, Jésus ne l'attaque pas, mais il ne fait pas de concessions sur sa vérité. Il ne dit pas à la femme samaritaine : « *oui en effet tu crois ceci et moi je crois plus ou moins la même chose, faisons un bout de chemin ensemble* ». Il lui dit directement, après l'avoir écoutée avec amour et respect : « *Voici ce que je crois, je suis le Messie.* » Mais il respecte l'autre, c'est cela la vérité et la liberté, c'est cela la liberté religieuse.

En conclusion, cette réflexion doit nous inciter à prier pour que notre amour de la vérité nous conduise sur les pas de Paul et non pas sur les traces de Saul de Tarse, le persécuteur. Nous devons accepter que d'autres pensent différemment de nous, mais aussi que nous puissions dire avec respect et amour sans condamnation de l'autre, notre

vérité. Écouter ne veut pas dire oublier ce que nous croyons. C'est un témoignage de la foi en la vérité et en la liberté religieuse.

Ensuite, que notre amour de la liberté ne nous conduise pas à taire ou à banaliser la vérité. Parfois, c'est un peu difficile. Mais notre amour de la liberté ne doit pas diminuer notre amour de la vérité.

Et enfin que notre amour de la vérité nous transforme à l'exemple de Paul en défenseur de la liberté et en proclamateur de la bonne nouvelle.

Chers frères et sœurs, voilà une citation qu'il faut retenir : « *La bannière de la vérité et de la liberté religieuse élevée bien haut par les fondateurs de la religion chrétienne et les témoins de Dieu au cours des siècles, a été remise entre nos mains alors que nous sommes sur le point de participer aux derniers combats.* » (*Conquérants Pacifiques*, Dammarie les Lys, Éditions SDT, 1959 p.60)

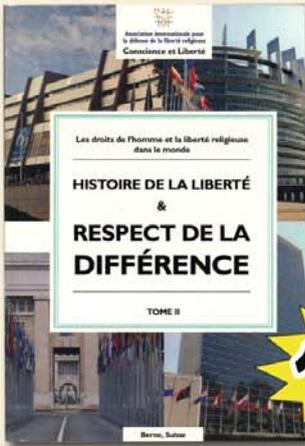
Que Dieu nous bénisse ...

Message inspiré de la communication de J. GRAZ, ancien responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse de la Conférence Générale des églises adventistes, lors de la 3<sup>ème</sup> journée cantonale de la liberté religieuse à Lausanne, 2019, préparé et adapté par Patricia SABLIER, responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse, Fédération de l'Église adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de Guadeloupe. Novembre 2019

Bibliographie :

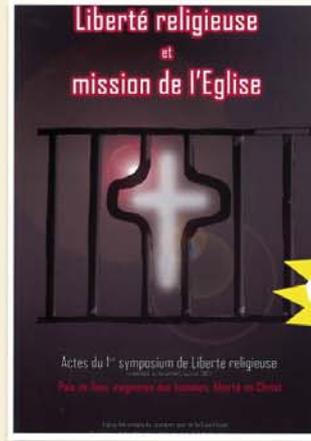
1. *Conquérants Pacifiques* dans *Histoire de la Rédemption* p. 885 E.G White
2. *N'oublions pas le passé* : Georges R.Knight, IADPA, 2013
3. Actes du colloque 3<sup>ème</sup> journée cantonale de la liberté religieuse. Lausanne, 19 Janvier 2019

En vente au secrétariat liberté religieuse de la Fédération de la Guadeloupe



RESPECT DE LA DIFFÉRENCE

10€



LIBERTÉ RELIGIEUSE ET MISSION DE L'EGLISE

12€



LAÏCITÉ ET COLLECTIVITÉS LOCALES

4€



LE PIN'S DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

2€



LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

7€

RVM



au coeur de la Mission

Ecoutez et faites écouter Radio Vie Meilleure

93,3Mhz

Le Département de la Liberté Religieuse et des Affaires Publiques présente :  
« Le magazine de la liberté religieuse »  
Cette émission sera rediffusée  
Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à 13h30

